

Licence domaine Sciences Humaines et Sociales mention Psychologie

RNCP10552 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris Diderot - Paris 7

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La vocation de la licence est de préparer à la poursuite des études au niveau master, l'obtention du titre de psychologue (bac + 5) offrant les meilleures garanties de professionnalisation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'obtention du diplôme de Licence suppose l'acquisition :

- de compétences théoriques dans le cadre des unités d'enseignement fondamentales qui abordent les principaux systèmes de pensée, système de classification et systèmes diagnostiques nécessaires pour la pratique en psychologie et en santé mentale (UE d'enseignements théoriques en psychopathologie et psychanalyse, UE d'enseignements théoriques en psychologie, et UE d'enseignements théoriques en psychologie clinique) ainsi que des UE pluridisciplinaires apportant des bases épistémologiques au-delà du champ de la psychologie ;
- de compétences méthodologiques et techniques dans le cadre des UE du même nom, en particulier dans le domaine de la psychométrie, des techniques de groupe, de l'observation et l'entretien cliniques, ainsi que des compétences techniques appliquées à la psychologie, en particulier informatiques et statistiques (UE transverses) ;
- de compétences cliniques professionnalisantes dans le cadre des UE de pré-professionnalisation, qui culminent en L3 dans la pratique d'un stage annuel en institution ;
- de compétences spécifiques dans le cadre des UE de Langues, ainsi que dans les UE libres, l'étudiant y choisissant des cours dispensés dans d'autres programmes de l'Université.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Domaine socio-éducatif, domaine médical et paramédical (psychomotricité, psychiatrie), ainsi que domaine juridique.

Plus largement encore, domaine de la publicité, du marketing, de la communication, des ressources humaines, de l'animation socio-culturelle, et de la formation continue.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Accès à différents concours :

- concours de Professorat des écoles (IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres) ;
- concours administratifs de la Fonction Publique de catégorie A ;
- concours de Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) ;
- concours donnant accès aux formations et/ou métiers dans le domaine socio-éducatif. (éducateur(trice), d'animateur(trice) en milieu scolaire, centres de loisirs, maisons de retraite, assistant(e) de service social).

Accès à des métiers variés dans les domaines suivants :

- domaine médical et paramédical (psychomotricité, infirmier(e) psychiatrique),
- domaine juridique (médiateur et enquêteur en milieu judiciaire),
- domaine de la publicité, du marketing, de la communication, des ressources humaines, de l'animation socio-culturelle, et de la formation continue.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants – chercheurset professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-paris-diderot.fr

www.shc.univ-paris7.fr

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10552/>